municipalités sont tenues d'imposer pour le gouvernement provincial certaines taxes destinées à d'autres fins spéciales et pour lesquelles il n'y a pas de situation comparable dans les autres provinces. Les montants de ces taxes comprises dans les impositions municipales de ces deux provinces sont les suivants:—

Détail	1941	1942	1943	1944
Saskatchewan—	8	3	- 3	
Taxes du revenu public (provinciales)	1,833,846	1,785,638	1,718,209	1,650,131
Taxes de téléphone et de grêle	1,327,092	1,574,966	1,652,003	2,208,942
Totaux, Saskatchewan	3,160,938	3,360,604	3,370,212	3,859,073
Alberta—				=====
Taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales).	1,077,694	1,045,855	983,286	986,205

Il n'y a pas eu de fluctuation marquée dans la tendance des impositions de taxes municipales au Canada de 1941 à 1944. Bien que la plupart des provinces accusent des augmentations, ceci n'indique pas nécessairement un fardeau accru pour le contribuable particulier dans chaque cas. C'est plutôt le résultat, en partie du moins, des augmentations reflétées dans les valeurs imposées. En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick les augmentations sont dues en grande partie à l'établissement des "unités scolaires plus grandes", mentionnées précédemment dans cette section, et par lesquelles quelques municipalités imposent maintenant certaines taxes antérieurement imposées par les commissions scolaires rurales. Le changement le plus important survenu durant cette période a été l'augmentation de la perception des taxes comparativement à l'imposition totale. En retour, ceci a résulté en des réductions sensibles du montant des taxes encore impayées, bien que ce montant soit encore relativement élevé dans la plupart des provinces. La situation pour différentes classes de municipalités varie naturellement beaucoup. Ont été mentionnés auparavant les districts d'amélioration de la Saskatchewan et de l'Alberta qui, bien que n'étant pas des municipalités incorporées, sont néanmoins maintenus par le gouvernement provincial plus ou moins comme des régions se suffisant à elles-mêmes sur la même base. Les chiffres des taxes de ces districts ne sont pas compris dans le tableau 38, mais en raison de leur importance spéciale sous le rapport de l'organisation municipale de ces provinces et du fait qu'ils peuvent plus tard devenir incorporés ou parties de municipalités existantes, les renseignements correspondants, à ce sujet, paraissent au tableau 39.

39.—Taxation des districts d'amélioration de Saskatchewan et d'Alberta, 1941-44

		Perception de taxes courantes et en souffrance		Taxes à recevoir	Propriétés	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
	Imposition de taxe	Total	Pour- centage d'impo- sition		acquises pour taxes	Total	Pour- centage d'impo- sition
Saskatchewan-1	\$			\$	\$	8	V0000000 30
1941	592,844	567,926	95.8	1,716,917	126,092	1,843,009	310.9
1942	621,170	594,732	95.7	1,717,207	160,414	1,877,621	302.3
1943	641,380	807,927	126.0	1,554,204	185,338	1,739,542	271·2 208·3
1944	613,981	787,801	218.3	1,279,027		1,279,027.	208.9
Alberta—³	10 Profession (1991)	in account to the contract		and the second			201.5
1941	1,878,384	1,537,869	81.9	5,553,856	4	5,553,856	295.7
1942	2,039,600	1,956,360	95.9	5,401,034	4	5,401,034	264 - 8
1943	1,966,296	2,284,376	116 · 2	5,553,510	4	4,553,510	231.6
1944	1,383,922	1,732,895	125.2	3,790,050	4	3,790,050	273.9
Totaux—							
1941	2,471,228	2.105,795	85.2	7,270,773	126,092	7,396,865	299 · 3
1942	2,660,770	2,551,092	95.9	7,118,241	160,414	7,278,655	273 - 6
1943	2,607,676	3,092,303	118.6	6,107,714	185,338	6,293,052	241.3
1944	1,997,903	2,520,696	126 - 2	5,069,077	4	5,069,077	253 · 7

¹ Comprend les taxes du revenu public (provinciales) de \$60,529 (1941), \$60,471 (1942), \$59,786 (1943) et \$56,998 (1944).
² Inconnu.
³ Comprend les taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales) de \$196,314 (1941), \$193,717 (1942) et \$184,336 (1943); non indiquées séparément en 1944.
⁴ Non rapportées séparément.